Garder le lien avec les prisonniers de guerre: le soutien de l'Ecole

FICHE FOCUS

CNRD 2023

Pendant la Drôle de Guerre, puis sous l'Occupation, l'Ecole maintient le lien avec les mobilisés ou les prisonniers de guerre. Le ministre de l'Education demande à ce titre en février 1940 que chaque classe parraine un soldat. Les instituteurs désignent ainsi un bon élève qui aura la tâche d'écrire à un engagé. À ce soutien moral, un soutien matériel est engagé envers les combattants dits « déshérités »[1]. Cette liaison perdure sous le régime de Vichy : les instituteurs et institutrices avec leurs élèves préparent des colis pour les prisonniers de guerre[2].

Par exemple, dans les Hautes-Pyrénées, Fernand Camescasse, instituteur à Vidouze, qui emmène ses élèves au ramassage de glands et de marrons, propose aussi au Préfet le ramassage de châtaignes. Une fois rôties, celles-ci seront envoyées aux prisonniers de guerre[3].

Les instituteurs du département sont également appelés à *« consacrer leur activité à tous les services pour l'accomplissement desquels leur compétence serait requise dans l'intérêt national »*. Les enseignants ayant du temps libre, suite à des fermetures ou des réductions de classes, sont ainsi missionnés à encadrer des centres d'hébergement ou des colonies scolaires, à diriger ou surveiller des garderies (notamment celles des centres ouvriers). Ils apportent aussi leur aide aux services sociaux surchargés ou bien assurent le secrétariat d'œuvres et de mairies[4].

[1] Archives Départementales des Hautes-Pyrénées (ADHP), cote T 209

[2] ADHP, cote 20 W 7

[3] ADHP, cote 20 W 7 : F. Camescasse, inquiété à plusieurs reprises pour son activité communiste d'avant-guerre, fait l'objet d'une demande de mutation par l'inspecteur académique André Le Gall, en septembre 1941. De nombreux villageois de Vidouze s'insurgent et signent une pétition.

[4] ADHP, cote T 209